

**LETTRE DES AMIS n° 118****\* DATE À RETENIR**

**Samedi 17 décembre prochain, à 10 heures précises, au Musée des Augustins, Madame Monique Rey-Delqué, Conservateur, présentera aux Amis l'exposition : "L'Abbaye de Saint-Gall. Un plan modèle d'architecture monastique. Un rayonnement européen".**

L'abbaye de Saint-Gall, fondée dès l'année 612 a été le principal centre de création artistique, scientifique et religieux de l'Europe carolingienne.

Son plan, document unique dressé entre 820 et 850 ainsi que les incomparables trésors conservés dans les archives et bibliothèques du monastère sont présentés dans deux expositions didactiques qui, à l'aide de panneaux explicatifs et de maquettes, font le point sur la vie monastique dans une des plus grandes abbayes du haut Moyen Age.

**Rendez-vous, devant le Musée des Augustins, 21, rue de Metz à Toulouse, à 10 heures précises. Venez nombreux !**

**\* REMERCIEMENTS**

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne remercient bien vivement **Madame Bernadette SUAU**, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur du Service des Archives départementales qui nous a présenté, le samedi 19 novembre dernier, la très remarquable exposition "*Cinq siècles de justice à Toulouse*" qu'elle a réalisée, avec ses collaborateurs, à l'occasion du 550<sup>ème</sup> anniversaire du Parlement de Toulouse.

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne



---

**\* ATTENTION**

**Petite Bibliothèque n° 56, page 18.** La dernière phrase est, comme on peut le constater, incomplète. Ajouter, s'il vout plaît, le texte suivant :

*"... (Louis qui) veut profiter des promotions dans la marine pour le propulser vers les sommets de la hiérarchie militaire (le 3 décembre).*

*C'est après avoir insisté surtout sur le climat religieux que nous terminerons cette année 1688<sup>(62)</sup> ; nous remarquerons un nouveau silence de 18 mois avant de nous plonger, au mois d'août 1690, dans la dernière des lettres de la correspondance de Louis."*

Avec toutes nos excuses.

**\* RAPPEL**

Comme nous l'avons annoncé dans la lettre des Amis du mois de septembre, les Actes du 47e Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne ont été édités et sont disponibles au siège social de notre Association, au prix exceptionnel de 150 F au lieu de 200 F.

**Ce prix exceptionnel de 150 F est exclusivement réservé aux adhérents de notre Association.** Si vous souhaitez recevoir ces actes regroupés sous le titre "*Toulouse et le Midi toulousain entre terre et ciel : du Moyen Age à nos jours*", adressez-nous, sans tarder, un chèque de 175 F (150 F + 25 F de frais d'envoi) libellé à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

**\* A PROPOS DU NOUVEAU PARKING RÉSERVÉ AUX USAGERS DES ARCHIVES**

Nous vous communiquons le contenu de la lettre que nous avons adressée, le 10 juin dernier, à Monsieur le Maire de Toulouse ainsi que la réponse de celui-ci, datée du 10 octobre dernier.

*Toulouse, le 10 juin 1994*

*Monsieur le Maire,*

*Dans une lettre que je vous ai adressée en février dernier<sup>(1)</sup> je vous faisais part de mon inquiétude à la suite de la décision prise par la municipalité de Toulouse de percer un tunnel reliant la rue Louis Vitet au boulevard Griffoul-Dorval.*

---

<sup>(1)</sup> Lettre adressée le 18 février 1994 avant que les travaux de percement du tunnel n'aient été entrepris.

---

*Ce tunnel dont les travaux ont été entrepris, a entraîné, comme prévu, la suppression du parking réservé aux usagers des Archives départementales de la Haute-Garonne.*

*Vous avez transmis ma lettre, et je vous en remercie, à M. Huguenard, chargé au sein de votre équipe municipale des problèmes concernant la circulation.*

*M. Huguenard dans une lettre datée du 8 avril, m'informe qu'un nouveau parking nous est désormais attribué sur une partie d'un terrain occupé par la D.D.E., en face des Archives départementales entre le boulevard Griffoul-Dorval et le canal.*

*Cette décision étant prise, permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous faire part d'un certain nombre d'observations qu'il est de mon devoir de vous communiquer.*

*- Tout d'abord, le nouveau parking qui nous est affecté est de faible capacité (8 véhicules à peine) comparé au précédent qui comportait 21 emplacements. Il est, ce qui est sûr, sans commune mesure avec les besoins réels d'un service public tel que les Archives départementales de la Haute-Garonne fréquentées par un nombre important de lecteurs.*

*- D'autre part, aucun emplacement n'a été prévu pour le stationnement des véhicules appartenant aux personnes handicapées qui sont, par ailleurs, dans l'incapacité de traverser le boulevard Griffoul-Dorval où la circulation est, dans la journée, particulièrement intense.*

*- Enfin, l'accès au nouveau parking est difficile. Quant à la sortie, elle est franchement périlleuse. Aucun aménagement n'a été prévu pour protéger les voitures qui quittent le stationnement. Et c'est un miracle qu'il n'y ait pas eu déjà d'accident.*

*Ceci étant, pourriez-vous, Monsieur le Maire, intervenir auprès de vos services compétents pour que puissent être résolus, le plus rapidement possible, l'ensemble des problèmes que je viens de vous exposer.*

*En espérant qu'il vous sera possible de nous donner satisfaction, je vous prie .....*

*Gilbert Floutard,  
Président de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne*

---

**Réponse de Monsieur le Maire de Toulouse.**

Toulouse, le 10 octobre 1994

*Monsieur le Président,*

*Vous m'avez fait part de vos préoccupations et de celles des membres de votre association en ce qui concerne le nouveau parking des Archives Départementales.*

*Je comprends votre démarche mais je dois cependant souligner que la réalisation du tunnel reliant la rue Louis Vitet à l'avenue Griffoul-Dorval était indispensable pour le désenclavement du quartier et ouvrir ainsi le secteur de la rue Louis Vitet au boulevard Griffoul-Dorval.*

*La réalisation de cette bretelle d'accès entre le boulevard et l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée Toulouse-Sète nécessitait l'acquisition du terrain, propriété du Département et utilisé comme parking par les Archives Départementales.*

*La cession de ce terrain et les conditions qui s'y rattachent ont fait l'objet d'une convention entre la Ville et le Département et ont donc été acceptées par les deux parties.*

*La Ville de Toulouse restitue sous forme de parc de stationnement, une partie de la surface utilisée pour créer le débouché de cette voie en face des archives.*

*Si les places de stationnement offertes boulevard Griffoul-Dorval s'avéraient insuffisantes, les voies rendues directement accessibles par les travaux en cours permettront d'apporter ce complément nécessaire. Au pied du bâtiment des Archives, des espaces pourraient être aménagés par le Département pour le stationnement des handicapés.*

*En ce qui concerne la sécurité d'accès au nouveau parking, elle sera considérablement améliorée par la création d'un carrefour à feux dont l'avantage sera de ménager des temps de dégagement lors des changements de phases.*

*Je vous prie de croire, .....*

*Dominique BAUDIS*

Le Conseil d'Administration de notre Association interviendra, en accord avec Madame Bernadette Suau, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur du Service des Archives départementales pour que soit augmenté de manière très sensible le nombre de places de stationnement réservées aux usagers des Archives.

N'y a-t-il pas, en effet, une contradiction majeure entre le fait qu'on agrandisse la salle de lecture pour permettre d'accueillir un nombre de plus en plus important de lecteurs, et, qu'en même temps, on diminue de manière drastique le nombre de places de stationnement offertes aux lecteurs ?

---

## \* POUR INFORMATION

- **Mardi 6 décembre prochain, à 21 heures précises**, Salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse, conférence organisée par la Société toulousaine d'Etudes médiévales et l'Académie toulousaine d'Histoire et d'Arts militaires.

M. **Christian Cau**, Directeur des Archives municipales de Toulouse, abordera le sujet suivant : "*La Guerre au Moyen Age*".

### - "Raconte-moi... Bondigoux"

Nous avons reçu un ouvrage tout à fait remarquable, abondamment illustré qui retrace l'histoire, des origines à nos jours, d'un petit village du canton de Villemur, Bondigoux.

Nous adressons toutes nos félicitations à l'auteur, notre amie Madame **Jeanne Lagarde** qui a accompli un véritable travail d'historien et d'ethnologue.

Si vous souhaitez vous procurer cet ouvrage adressez, à la Mairie de Bondigoux 31340 Villemur-sur-Tarn, un chèque de 188 F (160 F + 28 F de frais d'envoi) libellé au nom de l'Association : "Foyer de jeunes et d'éducation populaire de Bondigoux".

### - "Il était une fois, le Bahut" (de Saint-Gaudens)

Notre ami, **Guy-Pierre Souverville**, membre du bureau de notre Association, Président de la Société d'Etudes et de Recherches de l'Ancien Pays de Nébouzan, vient de publier une très intéressante plaquette fort bien illustrée, consacrée au Lycée de Saint-Gaudens.

Dans cette plaquette, après avoir fait un rapide historique du lycée, l'auteur évoque, avec beaucoup d'humour, ses souvenirs personnels lorsqu'il était élève de cet établissement. En résumé : un ouvrage fort instructif et très plaisant à lire.

Si vous souhaitez acquérir cet ouvrage intitulé : "*Il était une fois, le Bahut*", écrivez à l'auteur Guy-Pierre Souverville, 149, bd Déodat de Séverac 31300 Toulouse.

### - Association Savès-Patrimoine (Archéo-Histoire-Tradition)

L'Assemblée générale de l'Association Savès-Patrimoine aura lieu le **samedi 26 novembre** prochain, à **17 heures**, à **Péguilhan** (canton de Boulogne-sur-Gesse).

Si vous souhaitez des renseignements plus précis vous pouvez écrire au siège de l'Association, à l'Hôtel du Midi, 31370 Rieumes ou téléphoner au 61.91.08.40.

## \* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

### Commingeois, vous avez la parole

#### Un fait divers cazérien dans le cadre des guerres du Premier Empire

Louise A., dont le mari Sulpice M. avait quitté le domicile de Cazères pour répondre aux besoins de l'Armée, alimenta la chronique cazérienne au début de la Restauration.

L'anecdote suivante, que nous sortons des **Archives municipales de Cazères**, exprime la conduite de l'épouse restée seule et vraisemblablement sans grandes ressources. En chercha-t-elle dans sa conduite ? Nous ne ferons aucun commentaire. Voici les faits :

(lettre du maire de Cazères à Monsieur le procureur du roi près le tribunal civil)

*"Cazères, le 6 juin 1814,*

*Monsieur,*

*La nommée Louise A. femme de Sulpice M. militaire absent depuis nombre d'années se rend journellement coupable d'un crime affreux que la pudeur ne saurait nommer. L'adultère avec un homme ou des hommes de l'âge mûr serait sans doute un crime énorme, mais le commettre avec des enfans de l'âge de douze à quinze ans est un raffinement de vice qui annonce une dépravation entière de mœurs. C'est cependant ce fait que je me vois forcé de vous dénoncer quoique je n'aye aucune preuve matérielle.*

*Elle attire chez elle ou dans des lieux écartés des enfans de l'âge de douze à quinze ans, les manipule, les laisse jouir d'elle autant que ces petits bandits peuvent user de cette licence et pervertit ainsi leurs mœurs et leur arrache le peu d'argent qu'ils prennent à leurs parens, on n'a pu encore découvrir cela que par eux mêmes, mais je suis aux aguets pour tacher d'obtenir quelque preuve, je doute que je puisse y parvenir. Dans cette conjoncture je viens vous prier Monsieur, de me dire en réponse quel est le moyen à prendre contre une femme coupable d'un pareil crime, et pour éviter la propagation d'un vice qui jetteroit la dépravation dans d'autres maisons et la désolation dans leurs familles. Vous sentirez aussi bien que moi combien il importe d'arrêter un pareil désordre et de couper s'il est possible le mal à la racine.*

*J'ai l'honneur..."*

Nous avons voulu en savoir plus et avons recherché effectivement la raison de l'absence prolongée du mari de Louise A. Ce dernier, en effet, avait été tué en mai 1813 (Louise A. en avait-elle eu connaissance ?).

L'acte d'état civil est inscrit plus de 4 ans après le décès effectif. En voici l'essentiel :

*" Le 27 décembre 1817... le tribunal civil séant à Muret a rendu le jugement dont la teneur suit. Du 12 novembre 1817 audience au tribunal séant à Muret présents Messieurs Sans, juge y président, Gros juge et Tuffo juge suppléant.*

*Mr Galbas procureur du roi s'étant levé a dit que le tribunal par son jugement du dix-neuf septembre dernier admit la preuve du décès de Sulpice M. que deux témoins furent entendus le vingt cinq octobre aussi dernier devant le juge de paix du canton de Cazères, en conséquence requiert le tribunal de déclarer que Sulpice M. mari de Louise*

---

*A. habitants de Cazères est mort à l'armée d'Espagne près la Ville Réal<sup>(1)</sup> dans le mois de mai 1813 auquel effet d'ordonner que le jugement intervenu sera inséré sur les registres courants de la commune de Cazères pour tenir lieu d'acte de décès..."*.

**Gabriel Manière**

### **\* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 61**

Inventaire des représentations ayant pour thème **la danse et les instruments de musique dans les monuments et édifices romans et gothiques** de la région Midi-Pyrénées.

Notre ami, **Bernard Royer** nous signale que, dans le donjon du **château de Puivert**, dans le département de l'Aude, au second étage, une voûte sur croisée d'ogives offre des culs-de-lampes représentant des musiciens avec leurs instruments : cornemuse, viole, tambourin, luth, orgue portatif, psaltérion, rebec.

Par ailleurs, à l'intérieur de l'**église Saint-Michel de Lescure**, près d'Albi, figure un chapiteau historié représentant l'entrevue de Jacob et d'Esau. Les deux jumeaux s'embrassent tandis que, de part et d'autre, deux guerriers, l'arme sur l'épaule, sonnent du cor pour célébrer la bonne nouvelle.

De même dans le **clocher de la cathédrale Saint-Benoît de Castres** se trouve une sculpture représentant des anges musiciens jouant de la trompette, de la cithare, de la viole et du tympanon auprès d'un Christ en majesté entouré des représentations symboliques des quatre évangélistes.

Que tous nos amis soient bien vivement remerciés pour toutes ces informations fort précieuses.

### **\* AVIS DE RECHERCHE n° 62**

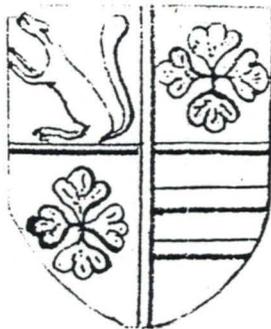
Un de nos amis qui effectue une recherche sur **Lagrâce-Dieu** souhaiterait savoir s'il existe une plaquette publiée, consacrée à l'histoire de cette commune du canton d'Auterive, sur le territoire de laquelle fut fondé, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, un monastère de femmes rattaché à l'ordre de Fontevrault.

---

(1) Villaréal : ville catalane d'Espagne située dans la province de Castellon-de-la-Plana.

### \* AVIS DE RECHERCHE n° 63

Pourriez-vous nous aider à identifier ces armes qui se trouvent au-dessus du portail d'entrée du château de Vaux ?



Ces armoiries gravées sans doute au XVIème siècle, appartiennent-elles aux descendants des DUEZE qui prirent le nom de leur terre de Caraman et ensuite celui de Foix-Caraman après le mariage de Jean de Carmaing (Caraman) avec Isabelle de Foix, en 1427 ?

### \* RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

M. et Mme J. Guilhemiot, de Saint-Sauvy, nous écrivent pour nous communiquer le texte d'une inscription en gascon qui figure sur une plaque apposée à l'entrée de la maison de la "Société d'Histoire et d'Archéologie du Gers", à Auch. Qu'ils soient tout particulièrement remerciés.

Voici ce qu'on peut lire sur la plaque :

*"Aqueste oustau de soun pais  
N'Anfounso Branet qu'ou dehec a la bilo d'Auch  
enta la suo bibliothéco et la suo Soucietat d'istorio  
e d'archeologio dou Gers." L'an MCMXXVI*

Traduction littérale :

*"Cette maison de son pays, M. Alphonse Branet l'a léguée à la ville d'Auch pour sa bibliothèque et pour sa société d'histoire et d'archéologie du Gers." L'an 1926.*

Continuez à nous adresser des textes en occitan ! Par avance merci.

## \* EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX

*"La peste est une maladie furieuse, tempétueuse, monstrueuse, épouvantable, effroyable, terrible, farouche, traîtresse... Quand on en réchappe c'est chose plus divine qu'humaine."*

*"Que sera donc de nous pauvres humains qui nous escouons comme la neige ?"*

Ambroise Paré (v. 1509-1590)

### **L'épidémie de peste de 1628-1631 dans la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison<sup>(1)</sup>**

Il n'est pas rare, en parcourant les registres paroissiaux du XVII<sup>e</sup> siècle de découvrir un nombre anormalement élevé de décès enregistrés, certaines années, par les curés desservant les paroisses. C'est le cas en 1628-1631 et en 1652-1653 dans le Midi toulousain où le nombre de sépultures atteint des niveaux impressionnants. Il s'agit, dans la plupart des cas, de décès survenus au cours d'épidémies de peste particulièrement meurtrières<sup>(2)</sup>

Les registres paroissiaux de Saint-Jean de Kyrie Eleison, déposés aux Archives départementales<sup>(3)</sup>, en offrent une illustration tout à fait éloquente. En effet, l'épidémie de peste de 1628-1631 a profondément touché cette paroisse rurale, limitrophe du gardiage toulousain ainsi qu'en témoignent les longues listes de noms d'habitants décédés, pendant cette période, de "la maladie contagieuse" comme l'indique le curé, Guillaume Flottes, chargé de la tenue du registre paroissial.

Il nous a semblé intéressant d'étudier cette épidémie, dans cette paroisse, à la lumière des renseignements précieux fournis par les registres paroissiaux, qui, soit dit en passant, sont remarquablement bien conservés et ont été parfaitement tenus par le prêtre desservant.

Mais auparavant, il est nécessaire de rappeler que cette épidémie, sans doute la plus meurtrière du XVII<sup>e</sup> siècle, n'est pas apparue spontanément.

Souvenons-nous : 1628, l'année du siège de La Rochelle. La peste sévit dans la ville assiégée par les troupes royales. Lorsque celle-ci se rend, le 28 octobre 1628, une bonne partie des habitants a été décimée autant par la maladie que par la famine. Mais, au fait, d'où vient cette peste, semeuse de mort et de misère ?

(1) La paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison correspond aux communes actuelles de l'Union et de Saint-Jean réunies.

Sous l'Ancien Régime cette paroisse regroupait deux communautés : La Cournaudric et Belbèze-lès-Toulouse.

(2) La dernière épidémie de peste ayant affecté notre région est celle de 1652-53. Grâce aux mesures énergiques prises aussi bien par les autorités locales que provinciales, l'épidémie de 1720, partie de Marseille, a épargné le Midi toulousain.

(3) A.D. 31 L'Union 2 E 41 et 2 E 42.

D'après **Sylvie Mouysset**, auteur d'un remarquable ouvrage consacré à "*La peste en Rouergue, au XVIIe siècle*", la peste de 1628 vient de Septentrion, d'Allemagne où elle sévit à l'état endémique. Donnons-lui la parole : "*Durant cette période de troubles<sup>(4)</sup>, l'Allemagne dévastée par la guerre de Trente Ans abreuve l'Europe de flots de peste par les voyages incessants des troupes contaminées... D'Allemagne, la peste fait alors escale à Lyon, Clermont-Ferrand, Le Puy, Saint-Flour, Aurillac, Villefranche-de-Rouergue, Cahors et le Languedoc*".

En juin 1628 elle fait son apparition à Villecomtal, en Rouergue<sup>(5)</sup> où le curé enregistre un premier décès dû à la maladie. En juillet, elle est à Agen et à Montauban.

A Toulouse, alors que la menace se précise, le 6 juillet 1628, un Conseil de Santé est créé, à la hâte, comprenant des capitouls, des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, des désinfecteurs ainsi que des membres du clergé. Mais malgré les mesures énergiques prises par les autorités municipales pour empêcher la venue de la maladie, l'épidémie s'étend bientôt inexorablement à l'intérieur de la ville.

Ainsi que l'écrit l'historien toulousain, **Alain Soula**<sup>(6)</sup> : "*La peste est (maintenant) partout. Toutes les maisons sont marquées de croix blanches. Toutes les rues sont encombrées de personnes infectées qui vont chercher leur nourriture. Ceux qui ne sont pas atteints fuient les malades. Mais il y a à chaque pas un malade à rencontrer. Pour tous c'est l'angoissante présence de la mort... Les cadavres sont déchirés la nuit par les chiens affamés que les corbeaux<sup>(7)</sup> dispersent au petit matin en venant ramasser leur provision funèbre.*"<sup>(8)</sup>

Dès lors, comment échapper aux ravages implacables du mal ? Un seul moyen : fuir la ville infestée. "S'en aller loin, revenir tard", ainsi que le préconisait déjà au siècle précédent, Augier Ferrier, un des plus célèbres médecins de l'époque, régent à la faculté de médecine de Toulouse. Convaincus de la validité d'un conseil aussi éclairé, c'est ce que font tous les officiers du Parlement, à l'exception du Premier Président et la plupart

(4) Dans tout le Midi, catholiques et protestants s'affrontent sans ménagement. En 1627, le duc de Rohan, gendre de Sully, qui a pris le titre de général des réformés pour le Haut-Languedoc et la Haute-Guyenne, soulève le Midi. Il vient dans le Lauragais, se rend maître de Revel, part pour le pays de Foix, s'empare de Saverdun. Montmorency et Ventadour essaient en vain de lui barrer la route. Pendant ce temps, les troupes royales, aux ordres de Richelieu, dévastent systématiquement les environs de Castres et de Montauban tandis que les protestants s'emparent de Dieupentale et de la commanderie de Villedieu, le 22 septembre 1628.

Ce ne sont partout que massacres, pillages, incendies, violences.

C'est dans ce contexte particulièrement tragique que survient l'épidémie de peste de 1628.

(5) Le premier cas de peste est signalé dans cette paroisse le 12 juin 1628 (cf. Sylvie Mouysset "*La Peste en Rouergue, au XVIIe siècle*").

(6) Alain Soula, *La Peste dans le Haut-Languedoc, 1620-1660*, mémoire de maîtrise spécialisée, non publié, déposé à Toulouse, à l'Institut d'Etudes méridionales.

(7) Employés municipaux chargés d'enlever les morts en période d'épidémie.

(8) De 1628 à 1631, à Toulouse, trois capitouls sont morts de la peste ainsi que le Premier Président du Parlement, seul officier de la cour à être resté dans la ville. Cf. Ph. Wolff, *Histoire de Toulouse* (p. 299). Alain Soula a dénombré environ 4000 morts de peste à Toulouse, durant la période 1628-1631 ce qui représente environ 10 % de la population de la ville.

des Toulousains fortunés qui n'hésitent pas à désertter la ville pour se réfugier sur leurs terres, à la campagne, où ils espèrent être à l'abri du mal impitoyable.

Ce faisant, tous ces gens qui se déplacent, contribuent, dans une large mesure à la diffusion de la maladie et cela d'autant plus que certains de ceux qui quittent la ville sont déjà malades et sur le point d'expirer.

C'est peut-être là, la raison qui explique la présence de la peste sur le territoire de la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison<sup>(9)</sup>. Il est vrai que la proximité de Toulouse et les relations privilégiées qu'entretiennent naturellement les habitants de Belbèze et de La Cournaudric avec la ville toute proche suffisent à elles seules, à expliquer l'apparition de la maladie dans la paroisse.

Une chose est sûre, en tout cas, les premiers morts dûs à la peste sont enregistrés dès le mois d'octobre 1628<sup>(10)</sup> où l'on constate une mortalité exceptionnelle (8 décès).

L'épidémie sévit jusqu'en mars de l'année suivante. Le mois le plus tragique étant, sans conteste, celui de novembre où l'on dénombre 26 décès, c'est-à-dire plus que pendant toute une année normale. Toutes les classes d'âge sont touchées. Cependant, ce sont surtout les enfants en bas âge qui paient le plus lourd tribut à la maladie. Des familles entières sont décimées<sup>(11)</sup>. Parmi les gens décédés on relève plusieurs habitants de Toulouse qui, fuyant la ville infestée, sont venus mourir notamment à l'auberge de la "Belle Hôtesse", située dans la paroisse, où ils croyaient être en sécurité<sup>(12)</sup>.

Les décès sont si nombreux et le danger est si grand qu'on ne prend plus la peine d'ensevelir les morts dans le cimetière paroissial. On les enterre dans les jardins près des maisons, dans les vignes, les prés, les champs, au bord des chemins, au pied des croix champêtres, près des fontaines, dans le pré communal. Cependant, à partir d'avril 1629, l'épidémie semble, enfin, avoir disparu. Mais le répit n'est que de courte durée. Après une rémission de quelques mois, d'avril à juillet 1629, la peste réapparaît, la même année, du mois d'août au mois de décembre où l'on assiste de nouveau à une flambée de la mortalité, qui, sans atteindre les niveaux de l'automne et de l'hiver précédents, n'en est pas moins spectaculaire<sup>(13)</sup>, à tel point que l'année 1629 s'avère finalement plus meurtrière que l'année précédente.

---

(9) Le 4 septembre, Jean Pique, fils du procureur au sénéchal de Toulouse est venu mourir dans la métairie de Belvèze appartenant à son père, située dans la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison. Bien que le prêtre n'ait pas indiqué la cause du décès, il est permis de supposer que Jean Pique est décédé de la peste.

(10) Le premier décès enregistré comme étant dû à la peste est celui d'un certain Arnaud Deldans, âgé de 40 ans, mort de la maladie contagieuse. Il est enseveli dans son jardin.

(11) Le même jour, le 5e novembre est mort à l'Estaquebiau Pierre Papailhau du même mal (la peste) âgé de 80 ans et Antonie Dencans, sa femme, âgée de plus de 60 ans ensemble et un petit enfant nommé Guillaume âgé de 5 à 6 ans, fils d'une fille du susdit Papailhau.

(12) A l'hostellerie de la Belle Hôtesse sont mortes deux filles du même mal, l'une nommée Bonette et l'autre Bertrande de la paroisse Saint-Sernin (de Toulouse) et ont été ensevelies le 26e d'octobre dans le champ de Pérès.

(13) D'août à décembre 1629 on enregistre 40 décès (61 décès d'octobre 1628 à mars 1629).

En 1630, bien que le nombre de sépultures demeure encore élevé, l'épidémie semble s'être définitivement éloignée. Le prêtre n'enregistre plus aucun décès dû à la peste. Hélas ! celle-ci est de retour quelques mois plus tard, en mars 1631. L'épidémie fait de nouveau des ravages pendant cinq mois consécutifs, jusqu'en juillet 1631. Elle disparaît, ensuite, définitivement.

Le tableau ci-dessous qui indique **la répartition mensuelle des décès dans la paroisse Saint-Jean de Kyrie Eleison de 1628 à 1631** permet de déterminer avec précision les phases actives de l'épidémie.

Le nombre de phases actives, rapprochées dans le temps, est tel que certains historiens n'hésitent pas à employer le terme "d'endémie pesteuse" à propos de l'épidémie de 1628-1631.

Mois	1628	1629	1630	1631
Janvier	2	9	1	0
Février	3	6	2	4
Mars	2	9	1	9
Avril	2	1	3	12
Mai	2	1	2	8
Juin	1	1	2	6
Juillet	0	1	4	4
Août	1	6	6	2
Septembre	3	6	3	2
Octobre	9	15	6	2
Novembre	26	10	3	3
Décembre	2	3	5	1
Total	53	68	38	53

Essayons de faire un bilan. Demandons-nous quel a été véritablement l'impact démographique de l'épidémie dans la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison.

Pour cela, nous avons relevé systématiquement le nombre de baptêmes et de sépultures enregistrés au cours des années 1628-1631. Nous avons dénombré, en tout, au cours de cette période, 95 baptêmes et 202 sépultures, ce qui représente un déficit naturel de 107 unités<sup>(14)</sup>.

Si l'on considère que la paroisse de Saint-Jean de Kyrie Eleison compte, à cette époque, une population qui peut s'élever entre 500 et 550 habitants<sup>(15)</sup>, on peut raisonnablement penser que près d'un habitant sur 5 des communautés de Belbèze et de La Cournaudric a disparu au cours de ces quatre années tragiques. Ce qui est considérable.

(14) Parmi les personnes décédées dans la paroisse nous avons relevé 8 habitants originaires de Toulouse domiciliés, presque tous, dans la paroisse Saint-Sernin.

(15) Une visite pastorale non datée du milieu du XVIIe siècle (A.D. 31 1 G 492 bis) nous informe que la paroisse est composée d'environ 100 feux représentant 350 communians.

On peut donc affirmer, sans exagérer, que l'épidémie de peste de 1628-1631 ajoutée à la crise de subsistance qu'elle a, par voie de conséquence, entraînée<sup>(16)</sup>, ont profondément marqué sur le plan démographique la population de cette petite paroisse rurale limitrophe de Toulouse.

Nous aurions aimé pouvoir étudier, de la même manière, la crise démographique provoquée, quelque vingt ans plus tard dans cette même paroisse, par la dernière épidémie de peste ayant affecté le Midi toulousain, celle de 1652-1653 et pouvoir ainsi comparer ses effets sur le plan démographique à ceux de l'épidémie de 1628-1631. Malheureusement les registres paroissiaux concernant cette époque sont, paradoxalement, moins bien tenus que ceux de la période précédente. Ils présentent trop de lacunes pour que nous puissions effectuer la moindre étude sérieuse.

**Gilbert Floutard**

### **Bibliographie sommaire**

Dr Jean-Noël Bireben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens* (2 t.), Mouton, 1976.

Bartolomé Bennassar, *Recherches sur les grandes épidémies dans le nord de l'Espagne, à la fin du XVIIe siècle*, SEVPEN, 1969.

Alain Soula, *La peste dans le Haut-Languedoc, 1620-1660*, mémoire de maîtrise spécialisée, 1969 (non publié).

Sylvie Mouysset, *La peste en Rouergue, au XVIIe siècle*, Centre de calcul interuniversitaire de Toulouse, 1992.

Augier Ferrier, *Remèdes préservatifs et curatifs de peste*, imp. Tournes, Lyon, 1548.

---

<sup>(16)</sup> A titre d'information signalons qu'au marché de la Pierre Saint-Géraud, à Toulouse, le setier de blé passe de 6,40 livres en janvier 1628 à 18,50 livres en mars 1631.

(cf. G. et G. Frêche, *Les prix des gains, des vins et des légumes à Toulouse 1486-1868*, P.U.F., 1967).

